

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de MAHERU

Conseil Municipal du 17 janvier 2025

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Mr. François HUREL, Maire.

Etaient présents : HUREL François, LEMOINE Stéphane, ROUSSEL Yves, LE COCQ Julien, VERHALLE Gérard et Mmes BAGLIN Aurore, HOORELBECKE Laurence, LAJOIE Julie.

Absents excusés : Mrs. CAPPELAERE Marc et TROGU Dominique.

Secrétaire de séance : Julie LAJOIE.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025

Délibération n° 2025.17.01.01

Monsieur le Maire présente le projet d'installation du logiciel Actes pour la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires des collectivités. Le montant du devis s'élève à 1 030 € h.t. soit 1 236.00 € ttc.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'inscrire cette dépense au budget 2025 au compte 2051.75 et adopte les modalités suivantes de financement :

- DETR 80 % : 824.00 €,

- Fonds propres : 206.00 €.

Le conseil municipal autorise le Maire à faire une demande de subvention DETR au taux de 80 % du montant du hors taxe soit 824 €.

OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Délibération n° 2025.17.01.02

Vu l'article L1612-1 modifié, du CGCT, qui permet l'ouverture anticipée des crédits de dépenses d'investissement à hauteur d'un quart des crédits votés au budget de l'année précédente,

Vu l'article L2311-1 du CGCT qui précise que les crédits sont répartis en fonctions des besoins de la collectivité et qu'une délibération peut permettre d'ouvrir une partie des crédits d'investissement avant le vote du budget.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Autorise l'ouverture anticipée des crédits en dépenses d'investissement pour l'exercice 2025 afin de permettre le remplacement du lave-vaisselle à la salle communale,

Autorise d'imputer les crédits au compte 2188.76 pour la somme de 4 400 € en investissement dans l'attente du vote du budget 2025.

Autorise le Maire à engager les dépenses dans la limite des crédits ouverts.

DIVERS

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des vœux reçus de la part de Mr. et Mme Ginoux.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du départ du locataire, Mr. Compoint, au 31 mars 2025.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet d'éclairage extérieur à l'église dans le but de participer à l'édition 2025 de Pierres en Lumières, le 17 mai 2025. Un concert par la chorale Allégo de L'Aigle clôturera cette journée.
Un devis a été demandé à Mr. Coispel, électricien.

Voir pour refaire l'allée menant à l'église.